



AGENTS DE LA SA SNCF

INTÉRESSEMENT 2024

L'UNSA PÉRENNISE L'ACCORD VIA UN AVENANT !

Grâce à l'UNSA, signataire de l'accord d'intéressement (juin 2022) et de son avenant (juin 2023), quels que soient votre grade et votre statut au sein de la SA SNCF, vous allez toucher un intéressement brut pouvant aller de 880 € sans abondement à 1 004 € avec abondement.



La signature permet de pérenniser l'engagement de l'UNSA, qui milite pour une juste rétribution des efforts des salariés de la SA SNCF.

L'ANNÉE DERNIÈRE

L'UNSA-Ferroviaire avait signé un accord d'intéressement le 29 juin 2022, où les parties signataires ont convenu de reconduire l'accord

POUR L'UNSA, LE MONTANT DE L'INTÉRESSEMENT NE PALLIE PAS TOUS LES EFFETS DE L'INFLATION ET N'OBÈRE PAS UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES.

pour l'année 2024 en le modifiant par voie d'avenant. La signature de cet accord a permis aux salariés de toucher la somme de 805 € brut pour un objectif de surperformance à 880 €.

CETTE ANNÉE

Dans l'urgence, l'entreprise a sollicité les organisations syndicales signataires afin de renégocier l'accord. Cette demande fait suite au fait que l'URSSAF ait dénoncé deux critères de notre accord d'intéressement actuel (« *qualité de vie au travail* » et « *taux d'agents en situation de handicap employés par la SA SNCF* »). L'UNSA regrette cette décision et la dénonce ! ...

CE QUE L'UNSA RAPPELLE À LA SNCF

Il était essentiel d'avoir une prime d'intéressement à quatre chiffres ! Cette revendication forte de l'UNSA est atteignable par la signature de l'avenant. Pour cela, il sera nécessaire que l'ensemble des critères soient en surperformance pour atteindre la somme de 1 004 euros avec abondement.





L'UNSA, DANS L'ACTION

Les cheminots n'ont jamais plébiscité l'éclatement du Groupe public ferroviaire SNCF en cinq sociétés distinctes !

Les cheminotes et cheminots doivent bénéficier d'un retour financier minimum commun. C'est pourquoi l'UNSA a déposé une demande de concertation immédiate auprès du GPU pour revendiquer un accord d'intéressement Groupe permettant à l'ensemble des salariés de percevoir un intéressement reprenant des critères identiques et cohérents. En attendant la signature d'un tel accord, l'UNSA-Ferroviaire revendique un supplément

permettant à tous les salariés de bénéficier chaque année d'une prime d'intéressement à quatre chiffres au minimum. Malgré son action auprès du GPU, l'UNSA signe l'avenant de la SA SNCF en responsabilité et dans l'intérêt des salariés.

GRÂCE À LA SIGNATURE DE CET AVENANT PAR L'UNSA-FERROVIAIRE, L'OBJECTIF SERA LE MÊME QU'EN 2023 : 880 € EN CAS DE SURPERFORMANCE (JUSQU'À 1 004 € AVEC ABONDEMENT).

LE CALCUL PORTE SUR L'ATTEINTE DE QUATRE OBJECTIFS

- #1 **Atteinte** du *cash-flow* libre (CFL) Groupe budgété.
- #2 **Respect** du budget annuel charges d'exploitation.
- #3 **Réalisation** d'un parcours formation sous format *e-learning* relatif à l'Éthique.
- #4 **Maîtrise** de l'empreinte carbone.

FOCUS SUR LES CRITÈRES

#1 ATTEINTE DU CASH-FLOW LIBRE GROUPE BUDGÉTÉ

- **Objectif** : 505 M€ < résultat.
- **Résultat** : 100 M€ par rapport au budget < résultat.
- **Surperformance** : 215 €.

#2 RESPECT DU BUDGET ANNUEL CHARGES D'EXPLOITATION

- **Objectif** : résultat inférieur de plus de 10 M€.
- **Résultat** : 1 924 M€ > résultat.
- **Surperformance** : 230 €.

#3 RÉALISATION D'UN PARCOURS FORMATION SOUS FORMAT E-LEARNING RELATIF À L'ÉTHIQUE

- **Objectif** : + 5 points par rapport à l'objectif < résultat.
- **Résultat** : 55 % < résultat.
- **Surperformance** : 210 €.

#4 MAÎTRISE DE L'EMPREINTE CARBONE

- **Objectif** : résultat < - 1 Go par rapport à l'objectif arrêté.
- **Résultat** : résultat < 12 Go.
- **Surperformance** : 225 €.

QU'EN SERA-T-IL DEMAIN ?

L'UNSA-Ferroviaire continuera à négocier un intéressement à la hauteur de l'engagement des salariés de la SA SNCF. Cet intéressement devra continuer à augmenter pour atteindre un montant net à quatre chiffres avant abondement.

ET POUR LES SALARIÉS TRANSFÉRÉS DANS LE GIE* ?

Ils toucheront bien l'intéressement négocié via la signature de cet avenant. De plus, l'UNSA-Ferroviaire négociera un nouvel accord d'intéressement dans le futur GIE pour que les salariés transférés continuent à bénéficier d'un accord d'intéressement de haut niveau à l'instar de ce qu'ils connaissent actuellement.

*Groupement d'intérêt économique.